

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE
DU CIRCUIT DE MERIGNAC
&
E C U R I E K E N D A T E N

**15ème RALLYE NATIONAL DES
GRANDS VINS DE
PUISSEGUIN - ST EMILION**

26-27 & 28 MAI 2006

REGLEMENT PARTICULIER

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

COMMUNES de PUISSEGUIN de LUSSAC et MONTAGNE

&

ÉCURIE KEN DATEN - A.S.A. DU CIRCUIT DE MÉRIGNAC

NOTE IMPORTANTE À LA GRANDE ATTENTION DES PILOTES

C'est grâce à la compréhension des communes de PUISSEGUIN de LUSSAC et MONTAGNE que nous avons pu organiser pour vous cette quinzième édition.

Ce sera grâce à votre sportivité et à l'attitude responsable que vous saurez adopter durant les RECONNAISSANCES que la pérennité de cette épreuve sera assurée.

Nous vous demandons expressément de montrer l'exemple, de respecter la sécurité et la tranquillité des villages qui vous accueillent et de suivre scrupuleusement les règles de la circulation et du code de la route.

LES RECONNAISSANCES NE SONT PAS DES ESSAIS.

Une surveillance sera établie et des contrôles portant aussi bien sur le RESPECT DU CODE DE LA ROUTE que sur le niveau sonore des véhicules seront effectués par les services de la GENDARMERIE.

Des contrôles seront également effectués sur le parcours par nous-mêmes et l'article 6.2.4 du règlement sera strictement appliqué, notamment :

Reconnaitances en dehors des jours et heures autorisés, ou non respect du nombre maximal de passages = DEPART REFUSE

Nous comptons sur votre compréhension,

De votre attitude et de votre comportement responsable dépend l'avenir de notre épreuve. Soyez en remerciés.

Michel SAURUE
Président du Comité d'Organisation

Jacques COURMONTAGNE
Président de l'ASACM

Le Règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRES

LUNDI 17 AVRIL 2006	Parution du règlement, ouverture des engagements
<u>LUNDI 15 MAI 2006</u>	Clôture des engagements (à minuit)
SAMEDI 20 MAI 2006	Parution du Carnet d'itinéraire (Road Book)
SAMEDI 20 MAI 2006	Reconnaisances autorisées de 8h00 à 23h00
DIMANCHE 21 MAI 2006	Reconnaisances autorisées de 8h00 à 23h00
JEUDI 25 MAI 2006	Reconnaisances autorisées de 8h00 à 23h00
VENDREDI 26 MAI 2006	Reconnaisances autorisées de 8h00 à 23h00
VENDREDI 26 MAI 2006	Vérifications des documents et des véhicules de 16h00 à 21h00 Cave Coopérative de PUISSEGUIN S ^T ÉMILION
SAMEDI 27 MAI 2006	1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs à 8h00 Cave Coopérative PUISSEGUIN S ^T ÉMILION Publication des équipages admis au départ à 8h30 Cave Coopérative PUISSEGUIN S ^T ÉMILION Départ de la première voiture à 9h00 Cave Coopérative PUISSEGUIN S ^T ÉMILION Arrivée de la première voiture à 23h59 Cave coopérative PUISSEGUIN S ^T ÉMILION Vérifications finales : Garage DUMOY à PUISSEGUIN Publication des résultats du rallye : $\frac{1}{2}$ heure après l'arrivée du dernier concurrent Cave Coopérative de PUISSEGUIN S ^T ÉMILION
DIMANCHE 28 MAI 2006	Remise des prix à 10h30 au Château des Laurets PUISSEGUIN S ^T ÉMILION

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'A.S.A. du CIRCUIT de MÉRIGNAC (organisateur administratif) organise en collaboration avec l'Écurie KEN - DATEN (Organisateur technique) le 15^{ème} **RALLYE NATIONAL DES GRANDS VINS de PUISSEGUIN - S^T-ÉMILION** qui se déroulera les 26, 27, 28 MAI 2006

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A., sous le permis d'organisation

N° 86 du 17/03/2006

Comité d'Organisation

Président :	M. Michel SAURUE
Président de l'ASA :	M. Jacques COURMONTAGNE
Secrétaire :	Mme Carole GOMEZ
Trésorier :	M. Jean-Michel COURJEAU
Responsable des commissaires :	M. Lionel MOUNET
Secrétariat du rallye:	M. Jean-Michel COURJEAU Guillot 33570 PUISSEGUIN Téléphone / FAX : 05.57.74.36.18 E-Mail : cecile.courjeau@wanadoo.fr Internet : www.asacm.com Portable : 06 07 30 85 78 (Michel Saurue)
Permanence du rallye :	Cave Coopérative de PUISSEGUIN ST EMILION Vendredi 26 MAI 2006 de 16h00 à 21h00 Samedi 27 MAI 2005 de 8h00 à 24h00
Organisateur technique :	Ecurie KEN DATEN

1.1. Officiels

Commissaires sportifs

PRÉSIDENT :	M. Gérard BERTRAND	ASA 09/05	Lic. N° 5705
MEMBRES :	Mme Renée JECKER	ASA 10/04	Lic. N° 11119
	M. Dominique MALCUIT	ASA 10/04	Lic. N° 16331
Directeur de Course :	M. Jean-Pierre VAN BREMPT	ASA 11/01	Lic. N° 1049
Directeurs de Course adjoints :	M. Laurent TEILLARD	ASA 17/05	Lic. N° 10182
	M. Jacques POINOT	ASA 11/01	Lic. N° 5558
	M. Joseph LORRE	ASA 12/02	Lic. N° 10395
Directeurs de course adjoints délégués aux épreuves spéciales :	M. Michel LAROULANDIE	ASA 17/14	Lic. N° 8495
	M. Alain BENOIT	ASA 11/13	Lic. N° 10215
	Mme Nathalie MONZAT	ASA 17/05	Lic N° 43601
	M. Philippe DANIEL	ASA 10/04	Lic N° 50805
Relation Sécurité avec le PC	M. Gérard TEXIER	ASA 11/10	Lic. N° 18160
Juge de Fait	M. Martial LEGUE	ASA 17/14	Lic. N° 8495
Médecin chef :	Dr Jacques GAYET	ASA 10/04	Lic. N° 112020
Commissaire technique Responsable :	M. Michel BRUN	ASA 10/04	Lic. N° 52526
Commissaires techniques adjoints :	M. Serge LARQUEY	ASA 10/06	Lic. N° 8454
	M. Alexandre FOURCADE	ASA 10/06	Lic. N° 28760
	M. Patrick BATARD	ASA 10/13	Lic. N° 146650
Chargés des relations avec les concurrents :	Mme Cécile ABADIE	ASA 09/14	Lic. N° 7295
	M. Jean-François FOURCADE	ASA 10/06	Lic. N° 8460

1.2. Éligibilité

Le 15^{ème} RALLYE NATIONAL DES GRANDS VINS de PUISSEGUIN S^T ÉMILION compte pour :

- La Coupe de FRANCE DES RALLYES 2^e division 2006 ; coef. 3
- Le Championnat du Comité Régional Aquitaine
- Le Challenge des Commissaires du Comité Régional Aquitaine

1.3. Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu à la Cave Coopérative PUISSEGUIN S^T ÉMILION les :

Vendredi 26 MAI 2006 de 16h00 à 21h00

Les vérifications finales seront effectuées :

Garage DUMOY à PUISSEGUIN S^T ÉMILION. Prix de la main d'œuvre : 45 € TTC de l'heure.

ARTICLE 2 - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3 - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. Demande d'engagement - Inscriptions

3.1.1. Concurrents admis

Toute personne qui désire participer au 15^{ème} RALLYE NATIONAL DES GRANDS VINS de PUISSEGUIN S^T ÉMILION doit adresser à Mr Jean-Michel COURJEAU Guillotin 33570 PUISSEGUIN (cachet de la Poste faisant foi) la demande d'engagement ci-joint, dûment complétée avant le LUNDI 15 MAI 2006 à minuit.

Personne à contacter : Michel Saurue : 06 07 30 85 78- 05 57 74 59 40 ou www.asacm.com

3.1.2. Nombre d'engagés

Le nombre d'engagés est fixé à 120 voitures maximum.

L'Ecurie Automobile KEN DATEN et l'ASACM se réservent le droit d'annuler le rallye si le nombre d'engagés est inférieur à 40.

3.1.3. Les droits d'engagement sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs : 350 € (*)
 - b) sans la publicité facultative des organisateurs : 700 €
- (*) Réduit à 320 € pour les licenciés A.S.A.C.M.

3.1.4. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement (**chèque à l'ordre de : A.S.A.C.M.**, encaissé après le rallye).

ARTICLE 4 - VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.1. Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

L'assistance sera autorisée uniquement dans les parcs prévus au Road Book.

En dehors de ces parcs, l'assistance est strictement interdite

4.2 Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 5 - PUBLICITÉ

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. Description

Le 15^{ème} RALLYE NATIONAL DES GRANDS VINS de PUISSEGUIN S^T ÉMILION représente un parcours de 196,7000 Km, il se déroule en 1 étape divisée en 6 sections et comporte 13 Épreuves Spéciales d'une longueur totale de 132,350 Km, soit 67,28 % d'E.S.

Les épreuves spéciales sont :

E.S. 1 - 4 - 7 - 10	LUSSAC ST EMILION	08 Km 100
E.S. 2 - 5 - 8 - 11	MONTAGNE ST EMILION	08 Km 000
E.S. 3 - 6 - 9	PUISSEGUIN ST EMILION	15 Km 350
E.S. 12 - 13	MONBADON	10 Km 950

L'itinéraire-horaire figure dans l'annexe « Itinéraire ».

6.2. Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA

6.3. Dates des Reconnaissances

Les reconnaissances auront lieu les : 20 MAI - 21 Mai 2006 et les 25 - 26 MAI 2006

Elles sont autorisées **UNIQUEMENT** de 8h à 23h

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à 4.

Toute infraction durant les reconnaissances sera passible des sanctions prévues à l'article 6.2.4. du règlement standard F.F.S.A.

Des contrôles seront effectués par l'organisateur et les forces de Police.

ARTICLE 7 - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

7.1. Dispositions Générales relatives aux Contrôles

7.1.1 : Les signes distinctifs des commissaires sont les suivants :

- Commissaire de route chasuble marquée « COMMISSAIRE »
- Chef de Poste chasuble marquée « CHEF DE POSTE »

ARTICLE 8 - RÉCLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9 - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10 - PRIX

PRIX EN ESPÈCES (Cumulables)

Classement GÉNÉRAL	Premier : 700 € Deuxième : 500 € Troisième : 350 €
<u>TOTAL SCRATCH :</u>	<u>1 550 €</u>
Classement par GROUPE Dans chaque Groupe, il sera distribué : - 3 prix pour + de 9 partants - 2 prix pour 5 à 9 partants - pas de prix en dessous de 5 partants	Premier : 350 € Deuxième : 250 € Troisième : 150 €
<u>TOTAL GROUPE :</u>	<u>3 000 €</u>
Classement par CLASSE Dans chaque Classe, il sera distribué : - 3 prix pour + de 10 partants - 2 prix pour 6 à 10 partants - 1 prix jusqu'à 5 partants	Premier : 350 € Deuxième : 200 € Troisième : 100 €
<u>TOTAL CLASSE :</u>	<u>9 100 €</u>
1^{er} Équipage exclusivement féminin :	200 €
<u>TOTAL GÉNÉRAL :</u>	<u>13 850 €</u>

COUPES

Des coupes récompenseront :

- Les trois premiers équipages du classement SCRATCH
- Le premier de chaque GROUPE
- Le premier de chaque CLASSE
- Le premier équipage exclusivement féminin
- La meilleure navigatrice

Chaque équipage classé recevra des produits du terroir (vins) de :

PUISSEGUIN ST ÉMILION - LUSSAC ST EMILION - MONTAGNE ST EMILION.

La remise des prix se déroulera le DIMANCHE 28 MAI 2006 à 10h30 au Château des Laurets à PUISSEGUIN S^T ÉMILION.

EPREUVES SPECIALES

PREMIERE SECTION
PARC FERME PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN
28,900 Kms comprenant deux épreuves spéciales totalisant 16,100 Km

ES 1 : LUSSAC	Départ : La Tour Arrivée : Lussac	08,100 Km
ES 2 : MONTAGNE	Départ : Moulin des Laurets Arrivée : Le Cros	08,000 Km

DEUXIEME SECTION
PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN
46,100 Kms comprenant trois épreuves spéciales totalisant 31,450 Km

ES 3 : PUISSEGUIN	Départ : Puisseguin Arrivée : Fourvielle	15.350 Km
ES 4 : LUSSAC	Départ : La Tour Arrivée : Lussac	08,100 Km
ES 5 : MONTAGNE	Départ : Moulin des Laurets Arrivée : Le Cros	08,000 Km

TROISIEME SECTION
PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN
46.100 Kms comprenant trois épreuves spéciales totalisant 31,450 Km

ES 6 : PUISSEGUIN	Départ : Puisseguin Arrivée : Fourvielle	15.350 Km
ES 7 : LUSSAC	Départ : La Tour Arrivée : Lussac	08,100 Km
ES 8 : MONTAGNE	Départ : Moulin des Laurets Arrivée : Le Cros	08,000 Km

QUATRIEME SECTION
PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN
46.100 Kms comprenant trois épreuves spéciales totalisant 31,450 Km

ES 9 : PUISSEGUIN	Départ : Puisseguin Arrivée : Fourvielle	15.350 Km
ES 10 : LUSSAC	Départ : La Tour Arrivée : Lussac	08,100 Km
ES 11 : MONTAGNE	Départ : Moulin des Laurets Arrivée : Le Cros	08,000 Km

CINQUIEME SECTION
PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN
15.000 Kms comprenant une épreuve spéciale totalisant 10,950 Km

ES 12 : MONBADON	Départ : Bel Air Arrivée : Château Guibeau	10,950 Km
------------------	---	-----------

SIXIEME SECTION
PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC FERME PUISSEGUIN
14,500 Kms comprenant une épreuve spéciale totalisant 10,950 Km

ES 13 : MONBADON	Départ : Bel Air Arrivée : Château Guibeau	10,950 Km
------------------	---	-----------

Soit une longueur totale du rallye de 196,700 Kms comportant 13 épreuves spéciales totalisant 132,350 Km